

# INGÉNIEUR D'ÉTAT ARCHITECTURE DU PAYSAGE

## CONDITIONS D'ACCÈS

### Niveau d'accès :

#### En 1<sup>ère</sup> année

- Être titulaire de tout type de baccalauréat ou diplôme reconnu équivalent.
- Prérequis pédagogiques spécifiques : Maîtrise de la langue française.

#### En 3<sup>ème</sup> année:

- Avoir validé les années précédentes dans cette filière ou dans d'autres filières de l'ESMAB.
- Avoir validé les 2 premières années d'un premier cycle en architecture, en architecture d'intérieur ou en arts appliquées

### Admission parallèle :

#### En 2<sup>ème</sup> année:

- Validation de la première année d'une filière architecture ou en arts appliquées ou équivalent.

#### En 4<sup>ème</sup> année

- Avoir validé les 3 premières années d'une filière architecture ou en arts appliquées ou équivalent.

### Modalités d'accès :

Sur dossier, et entretien

- Etude du dossier :
  - Notes des matières principales.
  - Motivations, travaux et intérêt pour la filière.
- Entretien : Une épreuve sous forme d'entretien oral mené par un jury de trois enseignants permettra de sélectionner les plus aptes à poursuivre les études supérieures dans ce domaine.

## DÉBOUCHÉS

Les diplômés pourront intervenir dans :

- Les bureaux d'étude du paysage
- Les agences d'architecture et Bureaux d'études
- Les bureaux d'études et de conseil en urbanisme et aménagement.
- Les bureaux de style
- Les agences de design global
- Les agences de création
- Le cadre d'une activité indépendante (freelance) ou pour une société.

## OBJECTIFS

L'objectif de la formation est de préparer les élèves aux métiers du paysage et de l'aménagement paysager, de proposer une réelle progression pédagogique ouverte sur les enjeux de notre société et de permettre à chaque étudiant de s'affirmer comme un concepteur-créateur dans un monde professionnel en perpétuelle transformation.

En ce sens, la formation vise à mettre en interaction la richesse des contenus relatifs à plusieurs domaines de pratique : l'espace paysager ; l'espace environnemental, espace naturel ; l'aménagement construit, libre ou végétalisés d'espaces publics, privés, collectifs, individuels, les sciences et techniques pour le paysage, l'ingénierie du paysage ; les sciences humaines et sociales, ...etc.

Les divers enseignements permettent à l'étudiant de développer et d'acquérir la créativité, l'esprit d'analyse, le sens critique, la capacité de conception, la maîtrise des langages graphiques. Au travers d'exercices, de projets et de cas concrets, cette formation vise à :

- Développer la créativité des étudiants,
- Connaître les principaux matériaux et les techniques de fabrication utilisées dans le domaine
- Enrichir leur culture du domaine,
- Connaître les différents champs du paysage et leurs spécificités,
- Comprendre le fonctionnement d'un bureau d'étude de paysage,
- Maîtriser les bases techniques du domaine,
- Connaître et maîtriser les bases des logiciels informatiques utilisés en paysage (2D et 3D),

Filières accréditées

- Communiquer visuellement leurs idées (dessin, planches tendances, maquettes...),
- Analyser la demande d'un client,
- Mener à bien un projet.

En fin de cursus, l'étudiant doit pouvoir :

- Analyser : déterminer l'adéquation entre la perception paysagère d'un lieu et le programme d'un client
- Créer et concevoir un projet en adoptant un parti-pris, fruit d'une démarche créative personnelle
- Représenter et de maîtriser la transformation matérielle de l'espace extérieur
- Communiquer, organiser et réaliser

Rejoignez-nous

